

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Démarrage des travaux d'implantation d'une ligne d'eau entre l'Anse Canot et l'îlet du Gosier le 18 mars 2022

GOSIER, LE 17 MARS 2022 — Le rassemblement citoyen qui s'est tenu à l'Anse Canot le 12 février dernier sur appel du maire du Gosier, Cédric CORNET, en présence de l'association LADAC, mettant en exergue des conflits d'usage sur le plan d'eau Datcha / Anse Canot / Ilet du Gosier, s'est poursuivi d'effet. La municipalité du Gosier a fait le choix d'implanter une ligne d'eau pour les nageurs.

**À partir du vendredi 18 mars, la société chargée de réaliser les opérations démarrera les travaux.**

Il sera implanté entre l'îlet du Gosier et l'Anse Canot, une ligne d'eau en cordage polypropylène flottant avec flotteur tous les 8 m. Cette ligne sera maintenue dans le fond par 8 ancrages écologiques à vis. Une deuxième ligne de fond tendue reliera les ancrages pour liaison sur la ligne d'eau.

**En conséquence, aucune embarcation de pêcheurs, ni bateau de plaisance, ni engin motorisé de type scooter des mers, ne devra franchir cette ligne d'eau matérialisée. Elle interdit de fait la traversée à l'Est. Les nageurs devront effectuer leur parcours côté Datcha.**

À terme, des lignes d'eau supplémentaires seront installées afin de déterminer une zone sécurisée pour les baigneurs et les nageurs.

L'ensemble de ces dispositions visent à garantir un usage partagé du plan d'eau, sécurisé et respectueux de chacun. Cette démarche d'organisation et de sécurisation du littoral s'inscrit par ailleurs, dans le cadre d'un projet plus global, travaillé de manière concertée avec les services compétents de l'État, la communauté d'agglomération La Riviera du Levant et les autres communes membres.